

■ Un dispositif expérimental pour sécuriser la rue des Joncs Marins

Ça n'est que provisoire !

La mise en place, à titre expérimental, de dispositifs visant à réduire la vitesse des voitures dans la rue des Joncs Marins, a plongé certains automobilistes et riverains dans la perplexité, la semaine dernière.

Des balises provisoires avant les chicanes ?

En effet, des balises en plastique rouge et blanc ont été disposées tout au long de la rue afin de matérialiser l'emplacement de futures chicanes. Qui ne verront peut-être jamais le jour, comme le précise le directeur des services techniques de la ville. « A la suite de la réfection de cette rue, qui est une voirie communale, les riverains se sont



Des balises provisoires ont été disposées dans la rue des Joncs Marins afin de déterminer l'emplacement d'éventuels dispositifs de ralentissement des voitures.

plaints de problèmes de sécurité, soulignant notamment une vitesse excessive des voitures. Avant de mettre en place un dispositif permanent, qui nécessiterait un enga-

gement financier de la ville, nous avons voulu tester l'efficacité des chicanes par le biais de ces balises provisoires », explique le fonctionnaire qui reconnaît que le disposi-

tif a été mis en place avant que l'ensemble des riverains ne soient avertis. A l'issue de cette expérimentation, prévue pour durer quelques semaines, un bilan sera établi en commission municipale de circulation, « afin de trouver une solution qui soit la plus consensuelle possible », poursuit le directeur des services techniques. Avant la fin du mois de juin, nous pourrions décider de la suite à donner à cette enquête ».

Si la ville décide, finalement, d'aménager des dispositifs permanents pour ralentir les voitures, les travaux ne seraient de toute façon pas programmés avant le début de l'année prochaine.

■ Béatrice Gendron

■ Fête des voisins

LA VILLE-DU-BOIS / MONTLHÉRY

Restaurer la confiance ?

« Il existe des gisements de générosité inexplorés chez les gens », souligne le maire de Montlhéry, Claude Pons. La fête des voisins n'est en réalité qu'une première étape, un prétexte pour rompre avec l'anonymat et l'isolement, aller vers l'autre et faire connaissance. Et, pour le 10^e anniversaire, tant à Montlhéry qu'à la Ville-du-Bois, elle a pris de l'ampleur. Il est vrai que la création du programme

Voisins solidaires vise à développer les solidarités de proximité en restaurant tous ces petits gestes qui créent l'entraide. Ainsi, il ne s'agit plus seulement d'un moment de convivialité une fois par an mais de renouer avec une solidarité de voisinage en complément des solidarités familiales et institutionnelles. « Cela fait du bien de faire du



bien car il est important de se rendre utile. Il est surtout essentiel de laisser la confiance s'établir entre voisins petit à petit », explique Jean-Pierre Meur, le maire de La Ville-du-Bois. Ce qui est devenu en l'espace de 10 années une institution séduit aujourd'hui toutes les générations.

■ Jean-Pierre Lentignac